



Code Client : 10002603292

**Je soussigné, Jonathan GEORGES, représentant légal du dispensateur de l'action  
concourant au développement des compétences, GEORGES Formation  
atteste que :**

Monsieur Lucas VUILLAUME

Intérimaire de l'entreprise LES INTERIMAIRES PROFESSIONNELS INDUSTRIE TECHNIQUE &  
NUCLEAIRE

a suivi l'action : CACES® R484 / Formation à la conduite en sécurité de Ponts roulants - Tests CACES®  
R484-Cat 1 (catégorie 1 Ponts roulants et portiques à commande au sol), session n°03022603015.

*Nature de l'action concourant au développement des compétences :*

- action de formation \*
- bilan de compétences
- action de VAE
- action de formation par apprentissage

qui s'est déroulée du 30/03/2026 au 31/03/2026

pour une durée de 14 heures (nombre d'heures réalisées ou, s'agissant d'une formation par apprentissage,  
nombre de mois réalisés) \*\*.

Sans préjudice des délais imposés par les règles fiscales, comptables ou commerciales, je m'engage à conserver  
l'ensemble des pièces justificatives qui ont permis d'établir le présent certificat pendant une durée de 3 ans à compter  
de la fin de l'année du dernier paiement. En cas de cofinancement des fonds européens la durée de conservation est  
étendue conformément aux obligations conventionnelles spécifiques.

Fait à : Saint-Amé

Le : 31/03/2026

**Gérant,  
Jonathan GEORGES**

**SARL GEORGES FORMATION**  
20, chemin du faing de la Maix  
88120 SAINT-AME  
Siret: 481 567 451 00036

\* Lorsque l'action est mise en oeuvre dans le cadre d'un projet de transition professionnelle, le certificat de réalisation doit être  
transmis mensuellement.

\*\* Dans le cadre des formations à distance prendre en compte la réalisation des activités pédagogiques et le temps estimé pour les  
réaliser.